

→ QUI ?

- Les cavaliers s'inscrivant dans un cours poney pour la saison 2026/2027.

→ QUAND ?

- Reprises **Poney G4** et **Poussin** : ouverture des inscriptions le **11/05 à 09h30**
- Reprises **Poney G3** et **Poney G3/G4** : ouverture des inscriptions le **11/05 à 11h00**
- Reprises **Poney G2** : ouverture des inscriptions le **11/05 à 14h00**
- Reprises **Poney G1** et **Poney G1/G2** : ouverture des inscriptions le **12/05 à 09h30**
- Reprises **Jockey** : ouverture des inscriptions le **12/05 à 11h00**
- Reprises **Baby Poney, Débutant 6-8 ans, Débutant 9-11 ans, Eveil** : ouverture des inscriptions le **12/05 à 14h00**

NB : vous pouvez vous inscrire dans toutes les reprises mentionnant le niveau dans lequel vous êtes évalué ainsi que dans le niveau inférieur.

Ex. : un cavalier évalué G3 peut s'inscrire en G3 et en G2.

→ COMMENT RESERVER 1 SEUL FORFAIT ?

- Uniquement sur Kavalog (<https://cloud2.kavalog.fr/TOURING/>). **NE PAS UTILISER L'APPLICATION I-KAVALOG.** (Vérifiez la connexion à votre compte plusieurs jours avant pour éviter les dysfonctionnements le jour J).

 1. Je me connecte avec mon identifiant sur mon compte Kavalog.
 2. Je clique sur "Forfait" -> "Acheter un forfait" et choisis le forfait voulu.
 3. Je choisis la reprise souhaitée.

→ COMMENT RESERVER DES FORFAITS SUPPLEMENTAIRES ou INSCRIRE UNE FAMILLE ?

4. Si je veux m'inscrire à des forfaits supplémentaires, je clique sur "Forfait" -> "Acheter un forfait" et choisis le forfait voulu. Je choisis ensuite la reprise souhaitée.
ATTENTION : cliquer sur "2^{ème} heure" pour éviter que la retraite des poneys vous soit facturée une 2nde fois !
→ **Si je suis seul cavalier inscrit au Touring et ai 1 ou 2 forfaits, je passe directement au règlement.**
→ **SI J'AI 3 FORFAITS OU QUE NOUS SOMMES PLUSIEURS CAVALIERS D'UNE MEME FAMILLE, JE N'EFFECTUE AUCUN REGLEMENT A CE STADE. MA PLACE EST RESERVEE JUSQU'AU 22/05 ! J'ignore le message de Kavalog me demandant de régler et je continue la procédure au point n° 5.**
5. Je suis la même procédure pour chaque membre de ma famille.
6. Je préviens par mail le secrétariat qu'une inscription donnant droit à réduction a été faite pour que le montant de mon inscription soit recalculé et mis à jour dans Kavalog.
7. Je reçois un mail du secrétariat m'indiquant que je peux régler mon inscription.

→ COMMENT REGLER ?

- Sur Kavalog, en totalité.
- Au secrétariat : - En signant les CGV (nous vous recommandons d'en prendre connaissance à l'avance)
- Par CB ou chèque (prévoir un chéquier pour un règlement en plusieurs fois, ne pas préremplir les chèques), espèces (jusqu'à 1 000 €) ou chèques vacances (papier).
- **En totalité avant le 22/05 à 18h.**

ATTENTION

- **Les places qui n'auront pas été entièrement réglées le VENDREDI 22/05 à 18h seront libérées.**
- **Des places peuvent se libérer avant le 22/05. Nous vous invitons à regarder régulièrement sur Kavalog si des places se libèrent dans les reprises qui vous intéressent.**

A LIRE ATTENTIVEMENT : FOIRE AUX QUESTIONS – LA REPOSE A VOTRE QUESTION EST ICI !

? Kavalog me propose un forfait « 2^{ème} heure ».

La cotisation, la licence et la participation « Pré-Vacances » (retraite des chevaux) sont facturées automatiquement lors de la souscription du 1^{er} forfait.

Cliquer sur le « forfait 2^{ème} heure » évite que ces éléments vous soient facturés une seconde fois.

? J'inscris un nouveau membre de ma famille (même foyer).

1. Passez au secrétariat au moins 2 semaines avant le début des inscriptions pour que nous créions un compte Kavalog au nouveau cavalier.
2. Vous pourrez alors inscrire le nouveau cavalier en ligne entre le 11/05 et le 15/05 (selon son niveau) et suivre le reste de la procédure d'inscription.

? Comment m'inscrire à un 3^{ème} forfait et bénéficier des 10% de réduction (sur le forfait le moins cher) ?

Kavalog ne permet pas d'appliquer certaines réductions (dégressivité des cotisations, réductions sur certains forfaits). Il faut alors faire votre inscription comme si vous preniez une 2^{ème} heure et envoyer immédiatement un mail au secrétariat pour que nous appliquions la réduction. Nous conserverons votre place et vous informerons du moment où vous pourrez payer. N'EFFECTUEZ AUCUN REGLEMENT TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU LA CONFIRMATION DU SECRETARIAT.

? La reprise qui m'intéresse est complète.

1. Envoyez un mail au secrétariat pour être noté en liste d'attente. Cette liste sera appelée après le 27/05.
2. Attention, si des places se libèrent avant cette date, le secrétariat ne recevra pas d'alerte et ne pourra pas vous prévenir. Nous vous invitons donc à regarder régulièrement si des places se libèrent dans le cours qui vous intéresse.
3. Inscrivez-vous dans un autre cours auquel vous êtes sûr de pouvoir assister (même s'il vous arrange moins) pour être sûr d'avoir au moins une place à la rentrée.